

Sentier de découverte



# Le Grand Marais de la Queue à Blangy-Tronville



*Une tourbière vivante  
en vallée de Somme*

Espaces  nature  
SOMME

# Le Grand Marais de la Queue

Dans le fond de la vallée de la Somme s'étendaient autrefois de vastes ensembles de marais et d'étangs. Depuis quelques dizaines d'années, d'importantes surfaces se sont boisées, faute d'un entretien adapté. Partiellement épargné et restauré depuis une dizaine d'années, le Grand Marais de la Queue constitue l'un des plus beaux vestiges de marais tourbeux à proximité d'Amiens.



*L'Orchis négligé est un des éléments les plus remarquables du patrimoine naturel du Grand Marais de la Queue. Cette orchidée sauvage est protégée par la loi.*



## UNE GRANDE RICHESSE ÉCOLOGIQUE

L'exploitation de la tourbe a laissé derrière elle de grands étangs aux formes géométriques où vous pourrez observer au fil des saisons une multitude d'oiseaux aquatiques. Grèbe huppé, Canard colvert, Foulque macroule et Poule d'eau y élèvent chaque année leur progéniture.

Dans les friches de la grande clairière poussent de grandes plantes dont la floraison colore le marais en été ; au jaune des lysimaques succède le mauve des salicaires. Sur les bords des étangs vous rencontrerez également des touradons de laïches, grosses touffes d'herbe parfois dénommées "têtes de sorcières".

L'entretien régulier de cette tourbière en fait un important réservoir de biodiversité. Parmi les 234 espèces végétales supérieures, 34 sont exceptionnelles ou rares en Picardie et 8 sont protégées par la loi. Les insectes ne sont pas en reste, avec 26 espèces de libellules et autant d'espèces rares de papillons. Enfin, 89 espèces d'oiseaux fréquentent le marais.

*Les tremblants s'installent sur les étangs depuis les berges. Cette végétation flottante forme à la surface de l'eau des radeaux dont la cohésion est assurée par les racines. Elle abrite une flore singulière, et notamment le très rare *Liparis de Loesel*, orchidée menacée à l'échelle européenne.*

## INVITATION À LA PROMENADE

Le point de départ du parcours, jalonné de bornes, se situe face à un grand panneau à l'entrée du marais, au bout d'une impasse située entre les numéros 33 et 37 de la rue du Mail. Au panneau, empruntez le sentier sur votre droite jusqu'à tomber à nouveau sur un second panneau au bord de l'étang Lapière. Les berges des trois petits étangs vous offriront différents points de vue sur les paysages originaux de ce marais tourbeux : bois de bouleaux, fourrés de saules, friches humides ...

Vous pouvez ensuite revenir sur vos pas et continuer jusqu'à un embranchement où vous prendrez sur votre droite, entre deux étangs. Un peu plus loin, un petit diverticule du sentier vous permettra de découvrir sans risque le cœur du marais et sa grande clairière.

**Attention !** Ne vous avisez pas de sortir du sentier, car les tremblants au sol mouvant sont très dangereux.

Puis le sentier part sur la gauche et fait le tour de l'étang Colette pour revenir au point de départ.

Sur les étangs, les oiseaux d'eau sont présents quasiment toute l'année. La floraison spectaculaire des nénuphars blancs et jaunes s'observe entre les mois de juin et d'août. Par beau temps, au printemps et en été, vous pourrez suivre le ballet des libellules aux couleurs vives, souvent métalliques, et aux formes variées.



La Grande Douve a été fortement favorisée par les travaux de déboisement.



La Phalène sagittée est un papillon nocturne extrêmement rare en France. Sa présence dans le marais est liée à celle de sa plante-hôte, le Pigamon jaune, nourriture exclusive de sa chenille.

### CONSEILS POUR LA VISITE

Toute l'année, le sentier vous accueille ; néanmoins, si vous souhaitez profiter pleinement des richesses écologiques du marais, préférez une visite entre mai et septembre.

En hiver et au printemps,

n'oubliez pas vos bottes.

Elles pourront également vous être utiles en été par temps pluvieux.

Une paire de jumelles vous permettra d'admirer les oiseaux perchés au loin ou nageant au milieu des étangs.

### UNE ATTENTION CONSTANTE

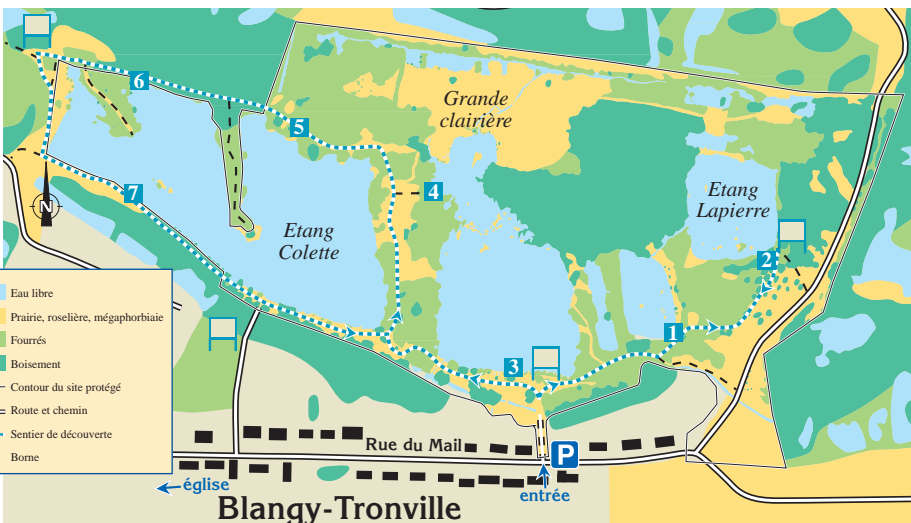
Dans cet espace, la Collectivité conduit un entretien visant à favoriser la présence d'espèces végétales et animales rares. Ces efforts ne pourront porter leurs fruits qu'avec l'appui de chacun. Vous participerez à la préservation de la flore et de la faune en respectant ces quelques règles élémentaires :

- rester sur les chemins ;
- tenir les chiens en laisse ;
- observer les animaux à distance et ne pas cueillir les plantes ;
- respecter la propreté des lieux et les équipements ;
- ne pas introduire d'espèces végétales et animales (tortues, poissons rouges...).

La nature est accueillante, respectons-la.



Attention ! Ne vous avisez pas de sortir du sentier, car les tremblants au sol mouvant sont très dangereux.



## UN FRAGILE ÉQUILIBRE À MAINTENIR

L'abandon progressif des pratiques traditionnelles d'entretien au cours du 20<sup>ème</sup> siècle a failli entraîner la disparition de la flore et de la faune typiques du marais. En effet, les saules, puis les aulnes ont envahi les espaces délaissés, étouffant la végétation originelle.

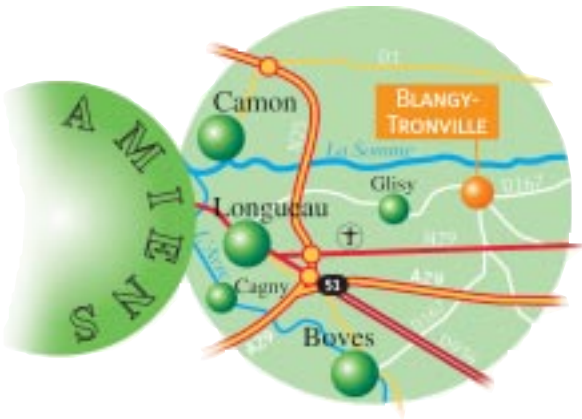
Alertée par un groupe de naturalistes locaux et consciente de la richesse de son patrimoine, la commune de Blangy-Tronville s'est mobilisée pour protéger son marais. Depuis 1987, un arrêté préfectoral de protection de biotope permet de contrôler toute activité pouvant porter atteinte à la conservation de ce site d'une quinzaine d'hectares. Mais cette seule mesure ne peut suffire à lutter contre la dynamique



naturelle de la végétation qui induit une diminution de la biodiversité. Seule une gestion adaptée, se substituant aux anciennes pratiques d'exploitation, et un comportement respectueux des visiteurs permettent le retour progressif et pérenne des milieux naturels les plus riches et diversifiés du marais.

*Sur les tremblants, la végétation s'accumule et des bombements se forment au-dessus de la surface de l'eau. La partie émergée est ainsi uniquement alimentée par l'eau de pluie, non calcaire. Onze espèces de sphaignes, mousses des tourbières acides, ont colonisé ces milieux, faisant du Grand Marais de la Queue le site le plus riche de Picardie pour ces plantes.*

Cette gestion est assurée par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie qui organise régulièrement des chantiers nature permettant à tous ceux qui le désirent de s'initier concrètement à la préservation du patrimoine naturel dans une ambiance conviviale.



### CONTACTS/INFOS

Conservatoire des Sites Naturels de Picardie  
Tél : 03.22.89.63.96

Mairie de Blangy-Tronville  
Tél : 03.22.38.18.01

Office de Tourisme d'Amiens Métropole  
Tél : 03.22.71.60.50

Partenaires  
engagés dans la  
valorisation et la  
gestion du site :



SOMME  
PICARDIE  
FRANCE

"Espaces nature Somme" constitue un label de qualité attribué aux sites naturels du département ouverts au public par le biais de circuits de promenade balisés. Ces sites sont progressivement intégrés à un véritable réseau d'espaces au sein desquels le public peut découvrir la faune, la flore et les paysages typiques de la Somme et de Picardie par l'intermédiaire de brochures et de panneaux d'information.

Ce label, mis en place avec divers partenaires (Etat, Conservatoire du littoral, Région Picardie, CDT, Conservatoire des sites naturels de Picardie, SMACOPI, CPIE Vallée de Somme...), est décerné par le Conseil général.

CONTACT : Conseil général de la Somme - Tél. : 03 22 71 80 63 - Site : [www.environnement.cg80.fr](http://www.environnement.cg80.fr)